

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
--------------------------------------	----------------	---

15 | 15 | 13

Séance ordinaire du mardi 18 mai 2017

Date de la convocation : 15/05/2017

Affichage du 23/05/2017  
au 26/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix-huit mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH, Maire.

Présents : Yannick EON, Fabrice TISSERAND, Jean-Marc NOBLET, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Hervé NIVA, Guillaume DUMONT, Gérard LEVY, Ronald STIBLING, Pascal DIEMER, Pascale WEISSENBACH, Jonathan KAISER.

Excusés : Pascale RIEDINGER, Caroline MOUTIER.

Secrétaire de séance : Yannick EON.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH - signature contrat enfance jeunesse auprès de la CAF
02	Ajustement des tarifs de la salle socioculturelle : reporté
03	Loyer du logement de l'école maternelle : reporté
04	Renouvellement des contrats aidés : CAE - CUI
05	Unité de méthanisation - ville de Phalsbourg
06	Décision modificative n° 01/2017

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 AVRIL 2017

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

Objet de la  
délibération

## N° 01 - CREATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - SIGNATURE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AUPRES DE LA CAF :

Monsieur le Maire expose :

Une enquête concernant un projet d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a été réalisée auprès des familles de tous les enfants domiciliés ou scolarisés dans les trois communes du RPI (Henridorff, Waltembourg et Saint-Jean Kourtzerode). Les résultats de cette enquête montrent qu'il y a une très forte demande d'accueil extra-scolaire de la part des parents.

Le maire propose au conseil municipal la création d'un accueil de loisirs extra-scolaire sans hébergement à compter des vacances d'été de juillet 2017. La structure fonctionnera pendant deux semaines en juillet afin d'accueillir les enfants de 3 à 14 ans et pourra accueillir au maximum 50 enfants. L'accueil sera organisé par la commune de Henridorff, dite «commune pilote» dans les locaux de l'école primaire à Henridorff.

Il sera dirigé par la directrice du périscolaire de Henridorff qui assurera l'accueil avec une équipe d'animateurs qualifiés mis en place en fonction du nombre d'enfants présents afin de répondre à la réglementation en vigueur pour ce type de structure.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Après délibération, le conseil municipal, statuant à l'unanimité,

- Se prononce favorablement à la création d'un accueil de loisirs extra-scolaire sans hébergement à HENRIDORFF.
- Donne, en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire pour organiser cet accueil en tant que représentant de la «commune pilote» et effectuer les démarches administratives, juridiques et financières relatives à la création de cette structure d'accueil pour mineurs ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.

/

Objet de la  
délibération

**N° 02 - TARIFS DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE : REPORTÉ**

/

Objet de la  
délibération

**N° 03 - LOYER DU LOGEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE : REPORTÉ**

/

Objet de la  
délibération

**N° 04 - CONTRAT AMENAGEMENT DANS L'EMPLOI :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de renouvellement des contrats aidés (CAE - CUI).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la prolongation des Contrats d'Aménagements dans l'Emploi, de M. MOURANT Charles, et de Mme. SELMER Michèle à raison de 26 heures par semaine.
- Autorise le Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces à intervenir

/

Objet de la  
délibération

**N° 05 - UNITE DE METHANISATION - VILLE DE PHALSBURG :**

Par arrêté préfectoral une enquête publique est ouverte sur le ban communal de la Ville de Phalsbourg relative à l'autorisation d'exploiter une installation de méthanisation.

L'enquête publique, consultable en mairie de Phalsbourg est aussi disponible sur le site de la mairie. Celle-ci s'arrêtera le 9 Juin 2017.

Le conseil municipal de Henridorff doit donner son avis sur le projet dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard 15 jours à la fin de l'enquête.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, donne un avis favorable au projet d'exploitation d'une installation de méthanisation sur la commune de Phalsbourg.

/

Objet de la  
délibération

**N° 06 - DECISION MODIFICATIVE N° 01-2017 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve les virements de crédits suivants :

**Comptabilité M14 en section d'investissement :**

Opération 171 « Numérisation»:	- 2 000,00 €
Opération 158 « Achat de petit matériel » :	+ 2 000,00 €

- donne tous pouvoirs au maire à signer les pièces à intervenir.

/

La séance a été levée à 22 heures 30.